

2022-06-01-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX Le mercredi 1^{er} juin à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie d'Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, GUILBERT Agnès, HURET Edith, JAY Hélène, MARIANI Michel, MARTINOT Gabriel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PARMENTIER Marlène, PERCEVAL Christophe, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel

Absents excusés : CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René (donne pouvoir à NIEMAZ Jean-Louis), KALIAKODAS Evelyne (donne pouvoir à PARMENTIER Marlène),

Absents : CHANOIR Jessica, CHEDAL-ANGLAY Evelyne

PARMENTIER Marlène est élue secrétaire de séance.

Date de la Convocation : 20 mai 2022

Nombre de Conseillers : En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 26

PARMENTIER Marlène est élue secrétaire de séance.

OBJET : Acquisition gratuite de la parcelle AA n° 368 (Mme GIROD Séverine)
Commune déléguée d'Aigueblanche

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée communale, qu'afin de procéder à la sécurisation d'une voie d'accès à des habitations, il est proposé au Conseil d'acquérir gratuitement cette parcelle, d'une surface de 138 m², située Rue de Lachat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir à titre gratuit, pour le compte de la Commune, la parcelle cadastrée section AA n° 368, d'une surface de 138 m², matérialisée sur le plan annexé à la présente délibération,
- DIT que les frais liés à ce dossier seront pris en charge intégralement par la Commune,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document qui serait la suite ou la conséquence de cette décision

Le Maire,



André POINTET

Envoyé en préfecture le 10/06/2022

Reçu en préfecture le 10/06/2022

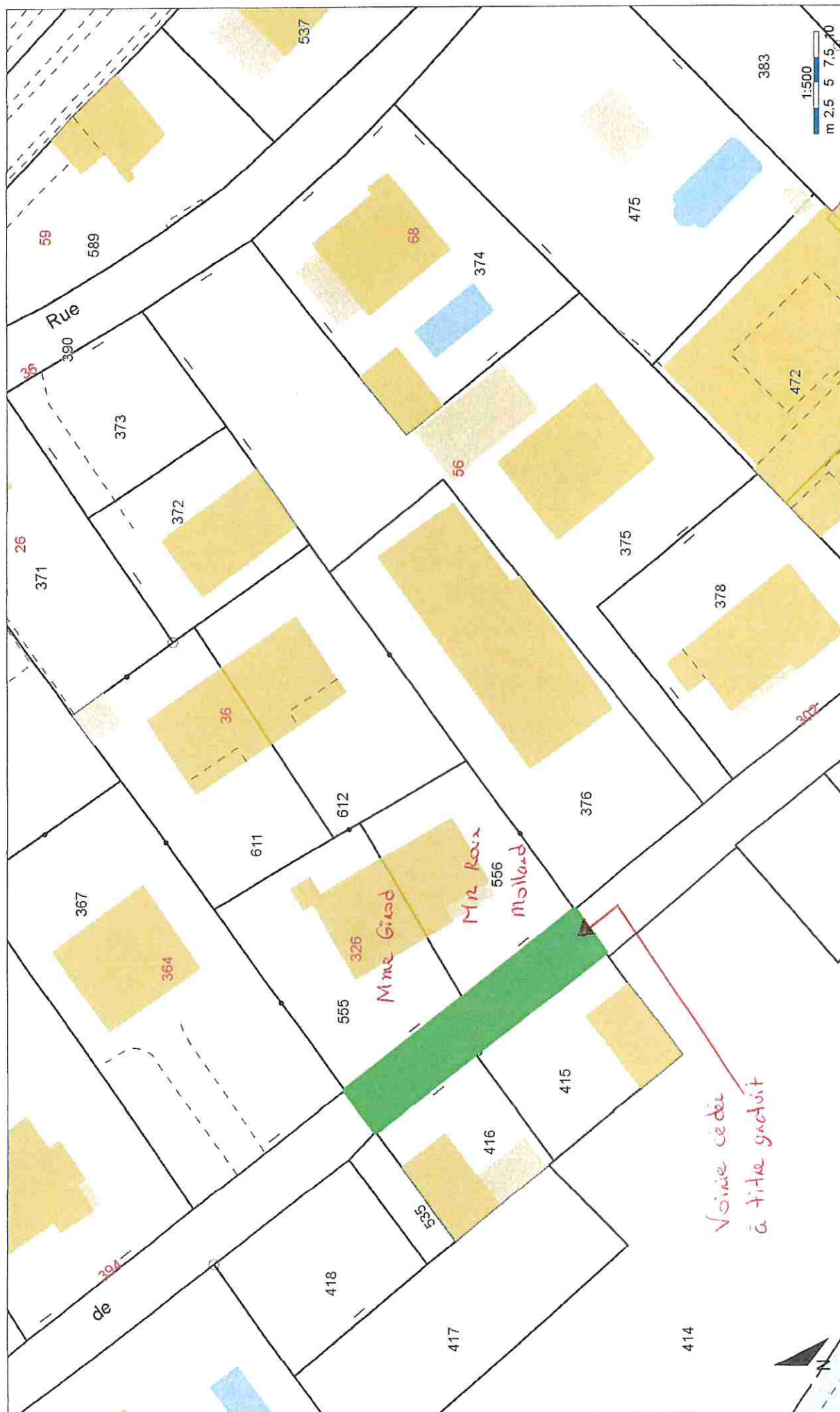
Affiché le

Berser
Levrault

ID : 073-200084572-20220601-2022_06_01_04-DE

Parcelle AA n° 368 → Voirie cédée à titre gratuit entre Mme Girod et la Commune de GA

RGD
SAVOIE
MONT-
BLANC



Le contenu, la représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus éditées sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque donnée

Envoyé en préfecture le 10/06/2022
Reçu en préfecture le 10/06/2022

Affiché le

ID : 073-200084572-20220601-2022_06_01_04-DE